Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article749

La journée de carence pour les arrêts maladie :

- Actualité des luttes - Fonction publique -

Date de mise en ligne : mercredi 7 mars 2012

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Après moult mesures socialement injustes, le gouvernement Sarkozy s'attaque encore une fois aux salariés du public comme du privé. Cette fois il s'agit soi-disant de lutter contre la « fraude sociale ». Lorsque le gouvernement parle ainsi, il ne s'agit évidemment pas de s'attaquer à la fraude patronale qui représente l'essentiel des fraudes aux prestations et cotisations sociales (selon un récent rapport parlementaire les patrons indélicats sont à l'origine de 79% des 10 à 20 milliards d'euros annuels d'arnaque à la sécurité sociale), mais de montrer du doigt encore une fois les salariés, toujours suspects d'être des fainéants en puissance.

Le Parlement vient de voter, mi-novembre, la proposition du gouvernement qui impose une journée de carence (donc non payée) aux fonctionnaires lors d'arrêts maladie et de porter la carence de 3 à 4 jours pour les salariés du privé. Tout cela au nom d'une soi-disant « équité ». Notre vision de l'équité est à l'opposé de celle du gouvernement. Nous voulons la justice et le progrès social et non un nivellement par le bas. **L'Union Syndicale SOLIDAIRES dont fait partie SUD Éducation réclame un alignement du privé et du public en supprimant les jours de carence.** Les salariés en arrêt maladie doivent pouvoir être payés. Surtout dans le contexte actuel où ils souffrent des pratiques managériales et du stress lié aux détériorations des conditions de travail.

Le Président de la République répète son agacement à l'égard des fraudeurs et son souci de ne pas perdre le moindre centime d'euros. Mais il ne fait rien pour juguler la fraude fiscale que le Conseil des Impôts situe entre 45 et 50 milliards d'euros par an. Mais les coupables sont, ici, majoritairement des grandes fortunes préservées par une politique toujours plus dure avec les faibles et toujours plus favorable à une minorité de puissants. **SUD Éducation comme l'ensemble de l'Union Syndicale Solidaire condamne cet ajout de journées de carences, une mesure injuste qui s'attaque encore une fois aux droits sociaux des travailleurs.** Plus largement nous condamnons toute mesure visant à faire payer aux salariés, aux jeunes et aux chômeurs une crise dont ils ne sont pas les responsables mais les victimes. Nous appelons l'ensemble des salariés de l'Éducation Nationale à construire, en lien avec l'ensemble des autres salariés, un rapport de force permettant d'en finir avec ces réformes antisociales.

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz